



TX-PAR-AJK19

Le pirate de livres numériques en France: pas si jeune et gros lecteur

PARIS, 19 oct. 2010 (AFP) -

Le pirate de livres numériques en France a 29 ans en moyenne et c'est aussi un grand lecteur d'ouvrages papier, boulimique en téléchargement et exigeant en terme de qualité, selon une étude du Laboratoire numérique du MOTif (Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France).

Baptisé ELABZ, ce laboratoire est destiné à suivre l'évolution de l'offre et de la demande légales et illégales de livres numériques sur internet. Il publiera tous les trois ou quatre mois un tableau de bord de ces pratiques, qui restent encore majoritairement individuelles.

Ces pirates "ne constituent pas une population homogène. Les fichiers de livres numériques ne sont par ailleurs consommés en général qu'une seule fois. Il n'y a pas de mentalité de +playlist+ comme en musique et en vidéo", explique Mathias Daval, l'un des auteurs de l'étude avec Rémi Douine.

La moitié de la trentaine de pirates interrogés lors de l'enquête ont déjà acheté légalement des livres numériques, et pour eux, le prix est le principal frein dans l'offre légale.

Parmi les motivations de ces cyberpirates: dénicher des ouvrages qui ne sont plus disponibles sur papier ou qui ne le sont pas en format numérique légal, partager des coups de coeur et diffuser en version améliorée des oeuvres mal corrigées et/ou mal traduites, poursuit Mathias Daval.

L'enjeu, pour les professionnels, c'est d'améliorer l'accessibilité et le référencement de l'offre numérique légale, ainsi que la qualité des catalogues, souligne l'étude qui s'est basée sur un échantillon de 165 titres de meilleures ventes françaises dans plusieurs catégories (romans, essais, BD...). Bien qu'on ne sache pas encore si une offre légale plus importante augmentera le piratage ou le freinera.

Un titre sur cinq seulement de l'offre papier est disponible aujourd'hui en téléchargement légal ou illégal.

Comment les internautes s'informent-ils sur les livres? Sur Wikipedia.org, Amazon.fr et Fnac.com qui sont les plates-formes les mieux référencées lors d'une recherche. Viennent ensuite les sites officiels des auteurs et des éditeurs.

L'intégralité des recherches de l'ELABZ est disponible sur le site www.lemotif.fr.

[cha/fa/fm/LyS](#)

Afp le 19 oct. 10 à 19 56.



EDITION

Agé de vingt-neuf ans, le pirate d'ouvrages sur le Web est un gros lecteur de livres papier, qui ne consomme qu'une seule fois son fichier illégal et se plaint de la piètre qualité des e-books, selon l'Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France.

Portrait-robot du pirate de livres : un trentenaire boulimique du papier

À la veille de la présentation par la FNAC de sa liseuse électronique et de sa bibliothèque de livres numériques, qui pourraient aider à la vulgarisation des « ebooks » en France, le MOTif - Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France - vient de dresser un état des lieux qualitatif du piratage dans l'édition riche d'enseignements.

Premier constat, le téléchargement illégal d'ouvrages n'est pas le fait de « geeks ». Le pirate de livres serait âgé en moyenne de vingt-neuf ans et il s'agirait de très gros lecteurs de livres papier. Avec un nombre médian de 25 ouvrages lus chaque année, ils consacrent en moyenne entre 250 et 350 euros par an à l'achat de livres.

Pirater des livres reste un processus « long et fastidieux » pour ceux qui s'y livrent. Il faut scanner l'ouvrage imprimé, relire le document, convertir les fichiers, etc. Du

coup, seule une petite minorité participe à la création de l'offre illégale avant de la diffuser, la grande majorité des pirates se contentant de partager des fichiers illégaux. Les pirates « n'ont aucune idée ou une idée fautive de l'offre illégale disponible », estime le MOTif, qui conclut : « Le piratage évoluera en fonction de la mise à disposition des catalogues numériques des éditeurs. » L'offre actuelle est estimée entre 60.000 et 70.000 titres. Plutôt culottés, les pirates se plaignent de la mauvaise qualité des e-books.

Une fois le fichier illicite entre les mains, l'internaute pirate peine à l'exploiter, la lecture sur son écran d'ordinateur se révélant inconfortable et les coûts d'impression dissuasifs. « Presque aucun pirate de notre panel n'imprime les livres », souligne l'étude.

Œuvres non disponibles

Le MOTif a donc tenté de

comprendre les motivations des pirates du livre : elles sont sans surprise. Figure d'abord le souhait de trouver des œuvres non disponibles en version papier ou en version numérique, d'où l'urgence à créer une offre légale étoffée. L'autre motivation est plus prosaïque, puisque c'est celle de ne pas payer.

L'enquête apporte aussi des informations intéressantes sur l'usage qui est fait des fichiers illégaux. Contrairement à la musique, qui une fois piratée est beaucoup réécoutée, les livres piratés, notamment s'il s'agit de romans, ne sont eux « consommés » qu'une seule fois. Les pirates, qui sont obligés de télécharger un bouquet de livres numériques pour accéder au texte qu'ils souhaitent, n'en consomment alors qu'une infime partie... et s'offrent le luxe de détruire le reste.
N. S.



L'ÉTUDE

DES NOUVELLES SUR LE PIRATAGE DE LIVRES EN LIGNE

Quel est le profil du pirate de livres (téléchargeur et «uploadeur» – qui met à disposition sur Internet)? Grand lecteur de livres papier (en volume et budget), 29 ans en moyenne (et non pas adolescent comme le voudrait l'idée reçue), il s'avère boulimique, avec des volumes de livres téléchargés qui dépassent la consommation potentielle des cyberpirates. Techniquement, il a plus de mal que les autres, car les barrières sont encore fortes à l'entrée pour numériser des livres quand les sources électroniques n'existent pas. *«Aussi peut-on penser que le piratage évoluera en fonction de la mise à disposition numérique des catalogues des éditeurs»*, précise la première enquête qualitative du laboratoire de l'offre et de la demande numérique légale et illégale, ElabZ!(1). Le pirate est exigeant : il déplore la qualité des livres numériques existants... Un argument en faveur de la qualité des catalogues pour contrer le piratage. **F.R.I**
(1) Laboratoire du MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France. L'étude est en ligne sur www.lemotif.fr